



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2015

DELIBERATION N° DEL012-15

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20150330-DEL012-15-DE
Date de télétransmission : 07/04/2015
Date de réception préfecture : 07/04/2015

L'an deux mille quinze, le 30 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 24 mars 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON et MM. P. BERTHOLLET, Y. BOUCLIER, A. DUSSEY, J. FABBRO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à S. CUSSIGH en date du 30/03/15)
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Y. BOUCLIER en date du 30/03/15)
M. EL GARES Habib (Pouvoir à P. VERRI en date du 30/03/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M. Daniel FINAZZO

M. Jean-Paul GABBERO a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Composition du jury d'assises pour l'année 2016.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le Préfet de l'Isère a communiqué les dispositions relatives au jury d'assises. La commune de Gières doit désigner cinq jurés. Le tirage s'effectue d'après les listes électorales et comprend un nombre de noms triple à celui fixé par le Préfet, soit quinze personnes.

Ainsi, sur cette présente liste, ont été désignés les 15 titulaires par tirage au sort effectué ce jour.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce tirage au sort.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

**Ont signé au registre
les membres présents.**

Gières, le 30 mars 2015.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,**

Pierre VERRI